

## AUDIT DOUANE D'UN DEPOT SPECIAL DE CARBURANTS D'AVIATION (DSCA)

## Principaux points audités (1 ou 2 jours sur place adaptation en fonction des spécifications du DSCA)

- ✓ Définir les dates de l'audit douanier et ensuite sera envoyé par la SADPE la liste de tous les documents à préparer pour cet audit douanier.
- ✓ Visite des installations et présentation du dépôt pour le responsable du site.
- ✓ Questions douanières aux personnes sur place sur les obligations douanières du DSCA.
- ✓ Collecte de tous les documents nécessaire à l'audit suite aux questions et aux thèmes cidessous.
- ✓ Les principaux points de contrôle de cet audit seront les suivants :
  - Tous les éléments de constitution du statut de DSCA avec la fourniture de tous les documents (ICPE, barémage et barème des bacs, installation de distribution etc...)
  - Procurations douanières et des clients.
  - o Soumission générale cautionnée non cautionnée en avitaillement aéronautique.
  - O Décision douanière de tous les clients.
  - Téléservice douanier (ISOPE RSTC etc...)
  - Gestion des déchets (BSDI et DFA)
  - Gestion des produits en acquitté dans l'enceinte.
  - Documents de circulation de tous les produits entrants dans le DSCA pour tous les clients.
  - Documents justificatifs du régime douanier des produits sortis de tous les clients finaux.
  - Documents douaniers justificatifs des sorties.
  - Gestion des stocks et des températures et densités dans la comptabilité matière du DSCA.
  - o Documents concernant : Déclassement, additivation, cession etc...
  - o Déclaration trimestrielle d'activité du DSCA.
  - Mention douanière et fiscale obligatoire sur certains documents et pour certains produits.
  - Régularisation des mises à la consommation dans ISOP RSTC PPE AH2.
  - o Gestion des 272 SG ou AH
  - Gestion de toutes les archives documentaires douanières et fiscales concernant l'exploitation d'EFS suivants les obligations en vigueur.
  - Contrôle de la gestion des recensements douanier, les contentieux douaniers et les articles 65 du CDN.

Email: <u>formation@sadpe.fr</u> Site: https://sadpe.fr

✓ Etablir un rapport audit douanier du DSCA pour lister les points audités et constater les écarts éventuels avec la réglementation douanière avec des recommandations possible à mettre en place par le titulaire du DSCA sous un mois.